

VENTE PAR ENCAN. PAR JOHN LEEMING & CIE.

DEMEAGEMENT. GRANDE VENTE A L'ENCAN.

M. ALFRED RIMMER devant déménager de ses premières actuelles le premier Mai prochain, au No. 27, Rue St. Jean, nous a donné instruction d'offrir en vente par encan SAMEDI, le 22 Avril, un assortiment très-complet de Vins choisis et liquors de son fonds étendu, particulièrement...

Vins en Boutelles.

Les échantillons de Sherry, dans les caisses, sont spécialement dignes de l'attention et du commerce et de pratiques. Plusieurs marques favorites de Champagne, Hock, Moselle, et de Vins plus légers, ainsi que des Vins Allemands, sont offerts.

Deux Cottages en Briques.

Les Soussignés ont reçu instructions de vendre par Encan, MAI, le 2 Mai, dans leur salle de vente, au No. 1, Rue Notre-Dame, DEUX COTTAGES en BRIQUES très supérieures, appartenant à M. JOSEPH ST DENIS, dans le Village de Lachine. Les Bâties sont presque neuves et très-bien situées à l'Arbre sur le devant, grand Cour, Étables et Jardin en arrière.

AUX MARCHANDS.

Qui vient d'ouvrir quelques Cas

D'ORNEMENTS ET GUIPURE.

DERNIERS GOUTS Pour Manteaux de Dames et Doublures de Robes, QUI SERONT OFFERTS A BAS PRIX.

J. MEYER & CIE.

309, Rue St. Paul, 21 avril-187 usk

A LOUER

UNE MAISON de première classe à DEUX étages, en pierre de taille, sur la Rue Viger. Contenant 13 appartements, Bains et Latrines, Fournaies, bon bâtiment en pierre pour Étable, etc., avec un Jardin à Fleurs en arrière et une balustrade en fer devant; maintenant occupée par M. Devlin, Ec., Avocat. S'adresser à

C. E. BELLE, 42, Petite Rue St. Jacques, 21 avril-187 ci

BILLARD.

LE SECOND GRAND TOURNOI

OUVERT AUX AMATEURS DE CETTE VILLE, Aura lieu dans les Salles de Billard du ST. LAWRENCE HALL, Mercredi, le 26 Avril, à 8 HEURES P. M.

Et se continuera à la même heure jusqu'à ce qu'il soit terminé.

Le vainqueur recevra de M. JOS. DION, le célèbre joueur de Montréal, une QUERUE de prix d'équipement finie, et ordonnée spécialement pour cette occasion dans la célèbre Manufacture de MM. PHELPS et COLLIER, New-York.

M. JOSEPH DION a l'intention de faire un Grand Tournoi de Billard auquel seront invités les deux Canadas, M. Phelan, de New-York, M. Carik, le célèbre joueur français et autres professeurs de grands noms seront présents en cette occasion.

Pour d'autres particularités, voir une future annonce. 21 avril 1865. 187

CHEMIN DE FER

MONTREAL & CHAMPLAIN

AVIS.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE ajournée des Propriétaires du CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET CHAMPLAIN, aura lieu dans les Bureaux de la Compagnie, Pointe St. Charles, Montréal, MARDI, le 26 courant, à UNE heure précise.

JAMES FERRIER, Président, 21 avril 1865. 187

N.B.—On a l'intention de proposer l'ajournement de l'assemblée à un jour qui sera ci-après annoncé.

Department des Terres de la Couronne.

On donne avis par les présentes qu'il a été en Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil d'ordonner—

1. Qu'en vendant les terres dans les divisions minérales, le Département doit distinguer, en autant qu'il est possible, entre ceux qui achètent pour s'établir réellement, boni fide, et ceux qui achètent pour des opérations minières et spéculatives; il doit vendre aux premiers pour les prix et conditions actuels, (sujets à être augmentés en vertu de l'ordre du 8 août 1864, lorsque seulement ils s'occuperont de la recherche de l'or), et aux derniers pour un dollar comptant pour chaque acre

2. Que la clause exigeant le paiement d'un dollar par tonneau sur tout minéral extrait des terres vendues comme minières ne soit pas insérée plus longtemps dans les certificats des dites Terres.

3. Et que dans les Lettres Patentes pour des terres sur les bords des lacs Supérieur et Huron, la clause réservant toutes les mines d'Or et d'Argent soient mise à la discrétion du Commissaire des Terres de la Couronne.

A. CAMPBELL, Commissaire des Terres de la Couronne. 187-ai

CARTE.

Ayant cédé mon Cabinet de Dentiste à M. J. H. LeBlanc, je recommande à mes clients et au public comme un Dentiste adroit et capable, ayant étudié avec moi, et profitant au fait de ma manière de travailler.

Du. JOURDAIN, 19 avril-185 ip

VENTE PAR ENCAN. PAR BROWN & CIE.

Livres de Droit Français et Anglais, LITTÉRATURE, &c.

BROWN & CIE ont reçu instruction de vendre à l'encan, Lundi, 24 Avril courant, au No. 21, Rue St. Vincent, et les jours suivants, la BIBLIOTHÈQUE entière de feu J. M. DESJARDINS, renfermant près de

5,000 Volumes de Livres de Droit Français et Anglais, ouvrages de Littérature, &c. &c. &c.

Ainsi que le Salamandre, les Meubles et Effets de Bureau et de Bibliothèque. Les catalogues sont maintenant prêts et on peut les avoir en s'adressant aux Encanteurs. Vente commençant à UNE heure chaque jour.

Epinglette d'Or.

UNE ÉPINGLETTE de prix pour Dame a été retenue par C. MIGNON, Officier, No. 95, Rue St. Laurent, ayant supposé qu'elle avait été volée. La personne qui aurait perdu cette épinglette pourra la ravoir en payant les frais d'annonces.

29 avril-186 ip C. MELOCHE.

TERRAINS A VENDRE A CONSTITUT

ET A LONGS TERMES DE PAIEMENT DE 5 à 40 cts. par pied en superficie.

Ces Lots sont situés tant en dedans qu'en dehors des limites de la ville, et sur les rues les plus larges et les plus belles, savoir:

Les Rues Sherbrooke, Cadieux, St. Dominique, St. Laurent, l'Avenue Colborne (qui a 90 pieds de largeur), et les Rues Ontario, Ste. Catherine, Miguone, Dorchester, Parthenais, Gerard, Grant, Ste. Marie, Queen, du Port, Communes et autres.

La proximité des chars de la cité, le sable qu'il y a sur plusieurs de ces lots et l'élevation du sol sont de grands avantages.

Des carrières immenses de la plus belle pierre à bâtir sont dans le voisinage d'un tiers de ces lots, et les acquéreurs auront le privilège d'y tirer de la pierre pour leurs bâtisses, sans payer.

A part de ces terrains, les soussignés offrent en vente PLUSIEURS LOTS sur les Rues d'Ormeau et Queen, vis-à-vis le Bassin des Vapeurs du Haut-Canada, à l'entrée du canal.

Ces lots sont aussi à LOUER, avec ou sans les bâtisses dessus construites, qui ont servi et peuvent servir comme Distillerie, Moulin à Café, Votives, etc.

UN LOT BATH de 70 x 85 pieds, au coin des Rues Commune et du Port, près de l'Assurance Royale.

DE PLUS — Une BELLE TERRE de 112 arpents, dans Berthier, à une lieue seulement du village, près du pont qui traverse la jolie rivière Bayonne, et faisant front sur le chemin du Canal, à l'Arbre Bayonne, avec une bonne maison — C'est une très-bonne place de commerce.

A LOUER

UN MAGNIFIQUE LOGEMENT à TROIS ÉTAGES, Rue Cadieux (maintenant occupé par le Major Large qui part pour Québec) avec un grand jardin, les bains, etc. Il y a des écuries de 5 places et des remises à voitures.

A LOUER

UNE MAISON DOUBLE de première classe, Rue Cadieux

UN JOLI LOGEMENT et MAGASIN avec trois et tables, au Quatre Papineau, pour £15

UN LOGEMENT à Hochelaga, près la barrière.—Loyer, \$15.

A LOUER

AU SAUT-à-RÉCOLTÉ, près du Couvent une BONNE MAISON, avec un grand jardin, étable et un grand passage.

D-ux TERRES, avec un grand jardin, à Hochelaga, et une TERRE au haut de la Rue Parthenais.

Quelques LOPINS de bonne Terre pour Jardinier

PLUSIEURS MAISONS A VENDRE

AVIS.

Les soussignés se chargent à l'avance de la VENTE DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRES.

H. & E. Lionais, AGENTS, 27, Rue St. Gabriel, 21 avril-187 et 29, Rue Cadieux

La Passion de N. S. J.-Christ.

Aliment journalier des âmes dévotés à la Passion du Sauveur, par un Père Passionniste. 30 c.

Bouquet de Myrthe ou considérations divines sur les plaies de N. S. Jésus-Christ, par le Père Charaf, in-18, 25 c.

Douleur Passion de N. S. Jésus-Christ d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, in-18, 25 c.

Méditations sur la Passion de N. S. Jésus-Christ, par P. A. Vandermersch, in-12, 40 c.

Paroles des ennemis de J.-C. pendant sa douloureuse passion, par le Dr. Veith, in-30, 25 c.

Notre-Dame (à) de l'âme chrétienne ou l'oraison mensuelle rendue facile par la méditation de la passion de N. S. J.-C. avec des pratiques et des prières, par l'abbé Pinart, 1 vol. in-12, 25 c.

Mois d'avril consacrés à Jésus Rédempteur, par le chanoine Halles, in-32, 25 c.

Office (7) de la Semaine Sainte à l'usage de Rome, en latin et en français, contenant l'office de chaque jour, in-32, du prix de 60 c, 80 et 81 c selon la reliure.

En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND & Fils, 11 avril-179 Rue St. Vincent, Nos. 12, et 14

FOULE ET SOLITUDE

MEMOIRES

VIEUX GARÇON,

RECUEILLIS ET COMMENTÉS PAR ALPH. CYNOSURIDIS.

UN VOLUME IN-18, BROCHÉ... 15 SOUS PAR LA POSTE... 18 SOUS

A vendre chez CHS. PAYETTE, 142, Rue St. Paul, 31 janvier 1865

VENTE PAR ENCAN. PAR JOHN J. ARNTON.

Vente par Encan de la Maison No. 1, Tecumseth Terrace.

Avec la Résidence en briques à deux étages en arrière, qui sera vendue aux salles d'encan du soussigné, JEUDI, le 27 Avril courant.

Le soussigné a reçu instruction de M. GEORGE TYRRELL (qui déménage à la ville d'Ottawa) de vendre comme ci-dessus—

Ce certain Emplacement, coin des Rues Bleury et du Juré, avec une excellente maison en pierre de taille à deux étages sur un grand terrain, Peintures à l'huile et à l'eau; une quantité considérable de la meilleure Vaiselle plate, Verrierie; un Cheval pour famille, un Pony, une Vache de Prix, Sellerie, &c.

Propriété commuée. Titre de ratification. Conditions faciles.

Vente à DEUX heures. JOHN J. ARNTON, Encanteur, 182

Cette annonce paraîtra seulement tous les deux jours.

VENTE IMPORTANTE DE MEUBLES

de VALEUR, comprenant: Piano de première classe, Trumeaux, Miroirs, Gaseliers, Peintures à l'huile et à l'eau; une quantité considérable de la meilleure Vaiselle plate, Verrierie; un Cheval pour famille, un Pony, une Vache de Prix, Sellerie, &c.

M. ARNTON a reçu instruction du Col. Hon. R. BAZO, Secrétaire Militaire, (qui part pour l'Angleterre) de vendre à l'encan tous ses Meubles de valeur, &c., LUNDI, 1er MAI, à sa Résidence, No. 25, Rue Durocher.

Les particularités dans une prochaine annonce. Vente à DIX heures. JOHN J. ARNTON, Encanteur, 177

TERRAINS A VENDRE A CONSTITUT

ET A LONGS TERMES DE PAIEMENT DE 5 à 40 cts. par pied en superficie.

Ces Lots sont situés tant en dedans qu'en dehors des limites de la ville, et sur les rues les plus larges et les plus belles, savoir:

Les Rues Sherbrooke, Cadieux, St. Dominique, St. Laurent, l'Avenue Colborne (qui a 90 pieds de largeur), et les Rues Ontario, Ste. Catherine, Miguone, Dorchester, Parthenais, Gerard, Grant, Ste. Marie, Queen, du Port, Communes et autres.

La proximité des chars de la cité, le sable qu'il y a sur plusieurs de ces lots et l'élevation du sol sont de grands avantages.

Des carrières immenses de la plus belle pierre à bâtir sont dans le voisinage d'un tiers de ces lots, et les acquéreurs auront le privilège d'y tirer de la pierre pour leurs bâtisses, sans payer.

A part de ces terrains, les soussignés offrent en vente PLUSIEURS LOTS sur les Rues d'Ormeau et Queen, vis-à-vis le Bassin des Vapeurs du Haut-Canada, à l'entrée du canal.

Ces lots sont aussi à LOUER, avec ou sans les bâtisses dessus construites, qui ont servi et peuvent servir comme Distillerie, Moulin à Café, Votives, etc.

UN LOT BATH de 70 x 85 pieds, au coin des Rues Commune et du Port, près de l'Assurance Royale.

DE PLUS — Une BELLE TERRE de 112 arpents, dans Berthier, à une lieue seulement du village, près du pont qui traverse la jolie rivière Bayonne, et faisant front sur le chemin du Canal, à l'Arbre Bayonne, avec une bonne maison — C'est une très-bonne place de commerce.

A LOUER

UN MAGNIFIQUE LOGEMENT à TROIS ÉTAGES, Rue Cadieux (maintenant occupé par le Major Large qui part pour Québec) avec un grand jardin, les bains, etc. Il y a des écuries de 5 places et des remises à voitures.

A LOUER

UNE MAISON DOUBLE de première classe, Rue Cadieux

UN JOLI LOGEMENT et MAGASIN avec trois et tables, au Quatre Papineau, pour £15

UN LOGEMENT à Hochelaga, près la barrière.—Loyer, \$15.

A LOUER

AU SAUT-à-RÉCOLTÉ, près du Couvent une BONNE MAISON, avec un grand jardin, étable et un grand passage.

D-ux TERRES, avec un grand jardin, à Hochelaga, et une TERRE au haut de la Rue Parthenais.

Quelques LOPINS de bonne Terre pour Jardinier

PLUSIEURS MAISONS A VENDRE

AVIS.

Les soussignés se chargent à l'avance de la VENTE DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRES.

H. & E. Lionais, AGENTS, 27, Rue St. Gabriel, 21 avril-187 et 29, Rue Cadieux

La Passion de N. S. J.-Christ.

Aliment journalier des âmes dévotés à la Passion du Sauveur, par un Père Passionniste. 30 c.

Bouquet de Myrthe ou considérations divines sur les plaies de N. S. Jésus-Christ, par le Père Charaf, in-18, 25 c.

Douleur Passion de N. S. Jésus-Christ d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, in-18, 25 c.

Méditations sur la Passion de N. S. Jésus-Christ, par P. A. Vandermersch, in-12, 40 c.

Paroles des ennemis de J.-C. pendant sa douloureuse passion, par le Dr. Veith, in-30, 25 c.

Notre-Dame (à) de l'âme chrétienne ou l'oraison mensuelle rendue facile par la méditation de la passion de N. S. J.-C. avec des pratiques et des prières, par l'abbé Pinart, 1 vol. in-12, 25 c.

Mois d'avril consacrés à Jésus Rédempteur, par le chanoine Halles, in-32, 25 c.

Office (7) de la Semaine Sainte à l'usage de Rome, en latin et en français, contenant l'office de chaque jour, in-32, du prix de 60 c, 80 et 81 c selon la reliure.

En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND & Fils, 11 avril-179 Rue St. Vincent, Nos. 12, et 14

FOULE ET SOLITUDE

MEMOIRES

VIEUX GARÇON,

RECUEILLIS ET COMMENTÉS PAR ALPH. CYNOSURIDIS.

UN VOLUME IN-18, BROCHÉ... 15 SOUS PAR LA POSTE... 18 SOUS

A vendre chez CHS. PAYETTE, 142, Rue St. Paul, 31 janvier 1865

VENTE PAR ENCAN. PAR L. DEVANY.

Le Soussigné a reçu instructions du Capt. HARRINGTON, (Brigade des Carabiniers P. C. O.) de vendre à sa résidence, No. 5, HOLYWOOD PLACE, Avenue du Collège McGill, SAMEDI MATIN, le 22 courant, tous ses Meubles MEUBLES DE MENAGE, consistant en

800 de Tapis vert de Bruxelles, Table de Centre, Chaises Bergères, Couches, Rideaux, Glaces, Chaises, Étagères, Gravaire, Ornement, &c., Table à Dîner, Sideboard, Table de Côté avec chaises, Rideaux, Gazelles, Set de 12 en pierre, Set de Déjeuner et à The en falence, belles Verrieres coupées, Couverts de Plats électro-platés, Coutellerie de Table, Plateau, Toile à Table, Bouteilles, Cuillères, Fourchettes, &c. Aussi le contenu de SIX CHAMBRES à COUCHER, consistant en Bureaux, Couchettes, Lavabains, Glacis, Améublements à l'usage de chambre, Rideaux, Kiderminster, Maréchal de cuir, Traversiers, Oreillers, Garderobes, Glaces, Poches de Passage, Poyaux, Poches pour Plancher, Matras, Tapis à Caillier, avec 6 garnitures, Lampes pour Passage, grand Poêle de Cuisine, Table de Cuisine, Chaises, Vaiselles, Ustensiles de Cuisine, &c.

Vente commençant à DIX heures. L. DEVANY, Encanteur, 154

N. B.—Les meubles ci-dessus ont été en usage quelques mois seulement.

Vente d'Objets non réclamés.

Le soussigné a été favorisé d'instruction de C. J. BRYDGES, Ec., de vendre, MARDI MATIN, le 25 courant, dans le magasin ci-dessus, occupé par MM. DeLaMar & Cie, No. 348 (NON RÉCLAMÉ) et le contenu de SIX CHAMBRES à COUCHER, consistant en Bureaux, Couchettes, Lavabains, Glacis, Améublements à l'usage de chambre, Rideaux, Kiderminster, Maréchal de cuir, Traversiers, Oreillers, Garderobes, Glaces, Poches de Passage, Poyaux, Poches pour Plancher, Matras, Tapis à Caillier, avec 6 garnitures, Lampes pour Passage, grand Poêle de Cuisine, Table de Cuisine, Chaises, Vaiselles, Ustensiles de Cuisine, &c.

Vente à DIX heures. L. DEVANY, Encanteur, 182

N. B.—Les particularités paraîtront dans quelques jours.

Voitures, Chevaux, &c.

Le soussigné a reçu instruction de vendre le ou vers le 27 courant, plusieurs Voitures, Chevaux, Harnais, Selles, Sleighs, &c., appartenant à des Messieurs qui laissent la ville.

Place de vente à autres particularités dans une autre annonce. L. DEVANY, Encanteur, 182

Vente de Meubles de Menage.

Le soussigné a reçu instruction de M. CHARLES SCHNEPPER de vendre à sa résidence, No. 597, Rue Craig, V. MARDI, le 28 courant, tous ses MEUBLES DE MENAGE.

L. DEVANY, Encanteur, 186

AVIS AUX INGENIEURS.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE JAU GE A VAPEUR offre de tels avantages aux Ingénieurs qu'ils ne peuvent manquer de faire une continuation de patronage public.

S'adresser au No. 54, Rue St. Jean, St. port de la Grande Rue St. Jacques, Montréal.

19 avril. 185

Classes Anglaises et Françaises.

132, RUE AMHERST.

Madame C. OKEFFE désire informer les parents que ses Classes Anglaises et Françaises seront ouvertes MERCREDI, le troisième jour de MAI prochain, au No. 132, Rue Amherst, près de la rue Ste. Catherine.

L'encouragement dont elle a joui jusqu'à présent, depuis nombre d'années, lui font espérer une continuation de patronage public.

Ses leçons privées seront données, comme de coutume, à des heures convenues, comme de coutume, à des heures convenues.

Montréal, 19 avril 1865-186 ip

COMPAGNIE

D'ASSURANCE "LA ROYALE"

Contre le Feu et sur la Vie.

CAPITAL, DEUX MILLIONS STERLING.

DEPARTEMENT DU FEU.

Revenu annuel £500,000

Fonds en main pour renouer les pertes, plus de £800,000.

AVANTAGES POUR LES ASSURÉS CONTRE LE FEU:

1. Sûreté incontestable.

2. Réduction d'importance sans exemple.

3. Propriété de toute description assurée à des taux modérés.

4. Promptitude et libéralité dans le règlement.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

PORTS BONUS SUR LA VIE.

Déclarés en 1855 et 1860.

Taux d'argent par année sur la somme assurée. Etant le plus fort bonus qui ait été continuellement déclaré par aucun autre Bureau.

BONS AUX ASSURÉS SUR LA VIE:

1. Les Directeurs attirent l'attention sur quel que soit des avantages offerts par "La Royale".

2. La garantie d'un simple capital, l'exemption de l'assuré quant à la responsabilité de la société.

3. Premiums modérés.

4. Prompt règlement des réclamations.

5. Jours de grâce accordés avec l'interprétation la plus libérale.

6. Part de participation dans les profits par l'Assuré, se allant aux DEUX TIERS de leur montant net, tous les cinq ans, aux polices qui auront alors deux ans d'existence.

H. L. ROUTH, Agent.

J. LEANDRE BILLET, DELT, Assistant-Gérant pour le Département-Français.

Tabac en Feuilles.

LES Soussignés reçoivent actuellement les lots suivants de TABAC EN FEUILLES directement de l'ouest, qu'ils offrent au Commerce au dessous des prix de New-York—

90 bcts Tabac du Missouri

40 " Kentucky

60 " Brigs Wrappers

60 " Haut-Canada

—AUSI—

40 boîtes Tabac en Feuilles du Connecticut

10 Boîtes Tabac en Feuilles de l'Ohio

LEEMING & BUCHANAN.

COMPAGNIE D'ASSURANCE UNION COMMERCIALE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE. Les sousignés ont nommé MM. G. O. De LORME et ANT. TELLIER leurs AGENTS ASSISTANTS pour prendre des assurances à la Compagnie ci-dessus, dans la cité de Montréal et ses environs.

MORLAND, WATSON & Co., Agents Général pour le Canada Montréal, 9 janvier 1865. En référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des assurances à l'Union Commerciale, contre le feu et sur la vie.

G. O. De LORME, ANT. TELLIER, Montréal, 9 janvier 1865-102

1865 NOUVELLE LIGNE DE FRET POUR OTTAWA 1865 Compagnie de Transport de Montréal et Ottawa (LIMITÉ). CAPITAL \$50,000. JONAS McLENNAN, Président. W. McNAUGHTON, Directeurs.

Cette Compagnie a été formée dans le but de faciliter le commerce qui augmente tous les jours sur cette route, en passant par la rivière Ottawa, le canal Rideau et leurs tributaires. Cette nouvelle ligne est formée de tout ce qui est nécessaire pour assurer la dépêche des effets et une économie dans le coût du transport.

DR. A. PERRAULT, No. 2, Rue Perrault, AU BAS DU CHAMP-DE-MARS. L'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir de Paris, du Dr. Laminaur, son traitement sur les maladies Syphilitiques et en fait part à tous ceux qui désireraient le consulter gratis.

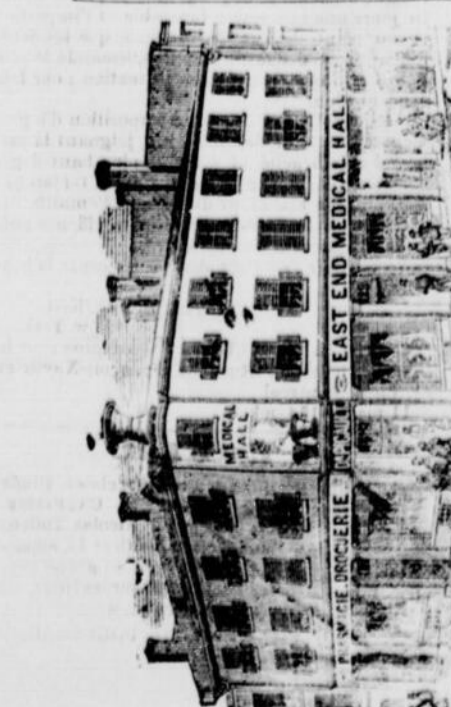
A VENDRE A CONSTITUT. Un LOPIN DE TERRE de 37 pieds de front sur 100 de profondeur, situé au coin de la Rue St. Philippe et la continuation de la Rue St. Joseph, dans le village St. Henri (Tannerie).

T. MUSSEN. Informe ses pratiques et le public en général qu'il a transporté ses affaires, pour le temps des améliorations que l'on est à faire dans ses premises Rue Notre-Dame, aux Nos. 514 et 516, Rue CRAIG, seconde porte ouest de la Côte St. Lambert et la continuation de la Rue St. Joseph, dans le village St. Henri (Tannerie).

Epargnez sur vos comptes de Plombier. Le sousigné, en offrant ses remerciements pour le patronage libéral qu'il a eu pendant les sept dernières années, annonce que son loyer étant expiré sur la rue St. Antoine, il a démissionné au coin des Rues DORCHESTER et BERRY, où il exécute tous les ordres que l'on voudra bien lui confier.

Magasin de Chaussures de L. B. B. Lapierre, No. 62 Rue St. Dominique. Le sousigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage continuer à mériter une bonne part de leur patronage.

Magasin de Chaussures de L. B. B. Lapierre, No. 62 Rue St. Dominique. Le sousigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage continuer à mériter une bonne part de leur patronage.



BOULANGERIE FASHIONABLE DE TAILLEUR, No. 72, Rue Saint-Jacques. Les sousignés ont le plaisir d'annoncer aux citoyens de Montréal, qu'ils sont maintenant prêts à offrir le FOND DE HARDES PLUS FASHIONABLE.

Le Département des Pratiques EST AU COMPLET, se composant de MARCHANDISES DE CHOIX DES MARCHES FRANÇAIS ET ANGLAIS, et il est sous la direction de "Fournisseurs de tre classe."

James Donnelly & Cie. 26 oct-41 m. PRESERVEZ VOTRE VUE. Les LUNETTES de COULEUR PATENTÉES sont un préservatif assuré contre les Maladies d'Yeux causées par la neige et le soleil.

James Donnelly & Cie. 26 oct-41 m. PRESERVEZ VOTRE VUE. Les LUNETTES de COULEUR PATENTÉES sont un préservatif assuré contre les Maladies d'Yeux causées par la neige et le soleil.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

AVIS. Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le cas avant le 1er Mai prochain.

CHAUSSURES! (LE BON MARCHÉ FAIT LE DÉBIT). Le sousigné a l'honneur de remercier respectueusement les personnes qui lui ont accordé leur bienveillant patronage, et de dire en même temps que, quoique le succès qu'il a obtenu dans son commerce ait parfaitement prouvé le mérite de la citation ci-dessus, il doit cependant confesser sa négligence à annoncer le genre d'ouvrage qui sort de son établissement, ce qu'on ne peut mettre en comparaison avec aucun autre de cette ville, sous le rapport de la forme, la façon, la matière et l'élégance. Une visite est respectueusement sollicitée.

CONFÉDÉRATION! M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE VOITURES, RUE CRAIG, No. 622, EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL. M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques, qu'il a décidé d'ouvrir, lundi, un grand établissement dans une place centrale, et qu'il aura de plus élegant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

Avis de Société. Les sousignés ont formé une société sous le nom et raison de LAFRENIÈRE & ST. ONGE, pour le commerce de Grains, Farines, Provisions, &c. J. O. LAFRENIÈRE, S. ST. ONGE. LAFRENIÈRE & ST. ONGE, MARCHANDS DE Grains, Farines, Provisions, &c., ET A COMMISSION. Le Bureau tiendra une ASSEMBLÉE pour l'examen des personnes qui désireraient être COMMISSIONNES comme PILOTS pour et au-dessus du Harre de Québec, au Harre de la Maison de la Trinité, Montréal, MERCREDI, le 26 AVRIL courant, à DIX heures A. M. E. D. DAVID, Régistrateur. Maison de la Trinité de Montréal, Montréal, 19 avril 1865.

AVIS AUX MARINS. Le Bureau tiendra une ASSEMBLÉE pour l'examen des personnes qui désireraient être COMMISSIONNES comme PILOTS pour et au-dessus du Harre de Québec, au Harre de la Maison de la Trinité, Montréal, MERCREDI, le 26 AVRIL courant, à DIX heures A. M. E. D. DAVID, Régistrateur. Maison de la Trinité de Montréal, Montréal, 19 avril 1865.

AVIS DE DEMENAGEMENT. ELOI PERRAULT donne par les présentes avis qu'il déménagera son MAGASIN DE CUIR au coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste, Nos. 305 et 307, dans la maison de briques, ci-devant occupée comme Magasin de Lampes. Le sousigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour et il espère qu'ils voudront bien le patronner comme par le passé. Comme son nouveau magasin va être plus grand et plus commode, il se propose de tenir un assortiment de plus complets, tels que Ogeron, Veau Français, Simon, Terrassier, Kid, Veau paté, Doublem, Français de diverses couleurs, Taux et Veau anglais, Cuir à Harnais, Vernis à Lisse, Vernis à Harnais, Vernis à Chaussures, Noir de Fumée pour les Carroyeurs, Formes pour hommes, femmes et enfants dans le style le plus nouveau, et aussi un assortiment de toutes les premières manufactures américaines pour les Cordonniers, ainsi que des Cuir à Semelle Anglaise, Américain et du Canada. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles. F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS. ON s'occupera au Bureau, jusqu'à JEUDI, le 21 AVRIL 1865, de recevoir les Soumissions cachetées, adressées au Sousigné, pour la Construction d'une Prison dans la ville de Sherbrooke. A dater de samedi, le quinze du courant, on pourra voir et examiner dans ce Bureau, les Plans et Devis de cette Bâti-ssure. Les soumissions devront être déposées: Soumission pour la construction d'une Prison à Sherbrooke. Les Soumissionnaires devront donner leurs noms, prénoms, et adresse, en toutes lettres, ainsi que la signature de deux personnes honorables qui voudront se porter cautionnaires de l'exécution du contrat. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles. F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS de Société. Les sousignés ont formé une société sous le nom et raison de LAFRENIÈRE & ST. ONGE, pour le commerce de Grains, Farines, Provisions, &c. J. O. LAFRENIÈRE, S. ST. ONGE. LAFRENIÈRE & ST. ONGE, MARCHANDS DE Grains, Farines, Provisions, &c., ET A COMMISSION. Le Bureau tiendra une ASSEMBLÉE pour l'examen des personnes qui désireraient être COMMISSIONNES comme PILOTS pour et au-dessus du Harre de Québec, au Harre de la Maison de la Trinité, Montréal, MERCREDI, le 26 AVRIL courant, à DIX heures A. M. E. D. DAVID, Régistrateur. Maison de la Trinité de Montréal, Montréal, 19 avril 1865.

AVIS AUX MARINS. Le Bureau tiendra une ASSEMBLÉE pour l'examen des personnes qui désireraient être COMMISSIONNES comme PILOTS pour et au-dessus du Harre de Québec, au Harre de la Maison de la Trinité, Montréal, MERCREDI, le 26 AVRIL courant, à DIX heures A. M. E. D. DAVID, Régistrateur. Maison de la Trinité de Montréal, Montréal, 19 avril 1865.

AVIS DE DEMENAGEMENT. ELOI PERRAULT donne par les présentes avis qu'il déménagera son MAGASIN DE CUIR au coin des Rues St. Paul et St. Jean-Baptiste, Nos. 305 et 307, dans la maison de briques, ci-devant occupée comme Magasin de Lampes. Le sousigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour et il espère qu'ils voudront bien le patronner comme par le passé. Comme son nouveau magasin va être plus grand et plus commode, il se propose de tenir un assortiment de plus complets, tels que Ogeron, Veau Français, Simon, Terrassier, Kid, Veau paté, Doublem, Français de diverses couleurs, Taux et Veau anglais, Cuir à Harnais, Vernis à Lisse, Vernis à Harnais, Vernis à Chaussures, Noir de Fumée pour les Carroyeurs, Formes pour hommes, femmes et enfants dans le style le plus nouveau, et aussi un assortiment de toutes les premières manufactures américaines pour les Cordonniers, ainsi que des Cuir à Semelle Anglaise, Américain et du Canada. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles. F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS. ON s'occupera au Bureau, jusqu'à JEUDI, le 21 AVRIL 1865, de recevoir les Soumissions cachetées, adressées au Sousigné, pour la Construction d'une Prison dans la ville de Sherbrooke. A dater de samedi, le quinze du courant, on pourra voir et examiner dans ce Bureau, les Plans et Devis de cette Bâti-ssure. Les soumissions devront être déposées: Soumission pour la construction d'une Prison à Sherbrooke. Les Soumissionnaires devront donner leurs noms, prénoms, et adresse, en toutes lettres, ainsi que la signature de deux personnes honorables qui voudront se porter cautionnaires de l'exécution du contrat. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles. F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Sherif à Sherbrooke, et à partir de ce jour. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 12 avril 1865.

AVIS SPECIAL. Cigare Medecinal de Davis. Le Sousigné a le plaisir de remercier l'attention du Public sur son CIGARE MEDICINAL PATENTÉ. Ce Cigare a été manufacturé en cette ville avec la feuille du meilleur Tabac de la Havane, sous l'inspection immédiate du Sousigné, et est connu pour ses propriétés Médicinales par plusieurs médecins Médecins en cette Ville. Un essai convaincra sur plus que ses qualités supérieures en faisant disparaître les maux suivants: CIGARE MEDICINAL No. 1. Am Hoera généralement les maladies suivantes: Maladies Organiques du Cœur, Hydrogès, Palpitations de l'estomac, Maladies Nerveuses, Constipation, etc. etc. Le soulagement qu'il procure dans les différents cas les énumérés plus grande valeur sur les personnes qui sont atteintes de maladies et de douleur. Dans la Consommation, en faisant disparaître la toux, tend à prolonger la vie. Am d'introduire ces Cigares, le Sousigné a fait connaître leur composition à quelques-uns de ses amis, et ils ont été très satisfaits de les voir à un bien voulu lui permettre de mentionner les noms suivants: Drs Campbell, Hall, Sutherland, Hington, Macdonald, Frazer, Reddy, Fenwick, Monroe, David, etc. Des directions accompagnent chaque paquet. Ils sont vendus par tous les Droguistes en Canada et aux Etats-Unis. Chaque paquet porte la signature du manufacturier. S. DAVIS, Seul Propriétaire et Manufacturier, Montréal. 9 mars. tmk-142

AVIS SPECIAL. Cigare Medecinal de Davis. Le Sousigné a le plaisir de remercier l'attention du Public sur son CIGARE MEDICINAL PATENTÉ. Ce Cigare a été manufacturé en cette ville avec la feuille du meilleur Tabac de la Havane, sous l'inspection immédiate du Sousigné, et est connu pour ses propriétés Médicinales par plusieurs médecins Médecins en cette Ville. Un essai convaincra sur plus que ses qualités supérieures